

Un soi-disant engin explosif préparé en cellule

La prison de Nivelles était à l'arrêt à cause du Covid. Deux détenus s'embêtent dans leur cellule et ils s'improvisent artificiers pour tuer le temps.

que, cerise sur le gâteau, ils ont diffusé...

Le lendemain, la police a découvert cette vidéo qui est distillée sur les réseaux sociaux. Elle s'en est émue. Elle a alors découvert l'origine de cette fabrication artisanale et a mis le cap sur la cellule des codétenus en même temps que les services de déminage. Vu que trois précautions valent mieux qu'une, elle a fait en sorte que la prison soit placée sous haute surveillance.

La fouille de la cellule va les laisser rêveurs. Dans la poubelle, de la pâte dentifrice alors que les fils du détendeur pendent à l'extérieur de la fenêtre. Des fils de PlayStation...

On découvre le pot aux roses, mais l'affaire est prise très au sérieux par la direction du service pénitentiaire. Un des fabricants, qui se plaisait bien à Nivelles, est transféré à la prison d'Ittre où il se trouve d'ailleurs aujourd'hui encore. L'autre

subit la sanction disciplinaire la plus forte, quelques jours de cachot suivis d'un mois d'isolement. Plus question de préau ni de visite. Tous deux ont comparu le 1^{er} juin dernier, toujours détenus. Ils sont inculpés d'avoir diffusé de fausses informations quant à l'imminence d'un danger contre les personnes, et d'avoir réalisé un film montrant la fabrication d'un engin explosif et de l'avoir diffusé. Ils ont regretté leur compor-

tement. C'était un simple canular. L'un des deux a dit ignorer comment fonctionne un engin explosif, et l'autre s'est dit prêt à indemniser l'État belge.

Le parquet s'est félicité de la réactivité de la police niveloise. Il a requis deux peines d'un an de prison ferme. Les avocats ont plaidé la clémence du tribunal pour une blague « de mauvais goût ». Le tribunal s'est contenté de deux fois six mois de prison ferme. **J.M.D.**